**MASTER CLASS : LA PUBLICITÉ DES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LA FIN DE LA PANDÉMIE**

# MASTER CLASS : LA PUBLICITÉ DES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LA FIN DE LA PANDÉMIE

**04 mars 2024**
Amphithéâtre 1 - Centre Assas

L'École de droit et l'Institut d'Études Judiciaires Pierre Raynaud présentent : Master Class 2024.

Le lundi 4 mars à 18h30, amphi 1 du Centre Assas, trois élèves plaideront en appel d'un jugement réel et récent du Tribunal judiciaire de Paris, opposés à un avocat à la Cour, associé d'un prestigieux cabinet, à un de leurs camarades, ainsi qu'à leur professeur, devant un magistrat du Tribunal judiciaire de Paris, qui présidera la Cour et deux avocats réputés.

L'affaire (pénale) porte sur la publicité en faveur des boissons alcooliques, à la fin de la pandémie.

À l'issue de l'audience, la Cour délibérera sur le siège avec le public.

Venez nombreux !




À l'attention des étudiants de l'IEJ : nous vous conseillons vivement d'être présents. D'abord car il s'agit d'un excellent exercice pratique de mise en situation, qui en l'espère soulèvera des questions notamment de procédure et droit pénal de fond (qui peuvent aider pour les épreuves écrites mais aussi pour le Grand oral de l'examen d'entrée au CRFPA, ainsi que pour le concours d'entrée à l'ENM). Ensuite car la Master class est l'occasion d'un moment de convivialité et d'échanges avec les personnalités du monde judiciaire.